

Avis de constitution

SOCIETE « SEGARY BIOMEDICAL »

Siège Abidjan, Abobo Anonkoua, vers l'église
Catholique d'anonkoua kouté, Ilot 7, Lot 109 section CK,
parcelle 174, 06 BP 196 Abidjan 06., Lot 109, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 30/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SEGARY BIOMEDICAL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- VENTE DEQUIPEMENTS MEDICAUX
- MAINTENANCE CONSULTANCE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo Anonkoua, vers l'église
Catholique d'anonkoua kouté, Ilot 7, Lot 109 section CK,
parcelle 174, 06 BP 196 Abidjan 06., Lot 109, Ilot 7

Dirigeant(s) M DIARRASSOUBA MOUHAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11015 du 04/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67370/GTCA/RC/2025 du 04/11/2025

